

- Le repas de aînés
- L'assainissement collectif
- Le réseau gaz de ville
- Remplacement des compteurs électriques
- Travaux divers

- Les animations à la médiathèque
- Agenda des manifestations





Le Repas DES AÎNÉS



amedi 14 octobre se déroulait au restaurant Chez Legris, le traditionnel repas offert aux aînés de la commune. Cette manifestation a été organisée par les membres du CCAS et 96 personnes y ont participé.

L' ANIMATION AU RENDEZ-VOUS

Etaient conviées les personnes âgées de 60 ans et plus ainsi que leur conjoint, les élus, les membres du personnel communal ainsi que les bénévoles de la médiathèque.

L'animation était assurée par le

chanteur humoriste patoisant Chti Aimé qui a bien fait rire les participants avec ses histoires et chansons. Un petit geste de sympathie de la part des membres du CCAS a été témoigné Mme Henriette DEVIESE et M. Gustave LEROY (cf médaillons). Henriette et Gustave ne sont pas pour autant les doyens de Tincques, car il s'agit de Mme Marie THERY et François LALY, tous deux nés en 1926 et donc âgés de 91 ans.

Tout était réuni pour passer un excellent après-midi, un bon repas et une animation de qualité!

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les habitants des rues de Chelers, de la gare et des anciennes écoles ont reçu courant juin, l'autorisation de raccordement au réseau et doivent se mettre en conformité dans un délai de 2 ans. Un certain nombre de personnes ont d'ailleurs commencé les travaux utiles. Un contrôle doit être réalisé a posteriori pour vérifier leur bonne exécution.

DES TRAVAUX RUE DES MOULINS

Une nouvelle tranche de travaux se profile début 2018 (vers le 15 janvier) car le marché a été attribué par la Communauté de Communes à la société BALESTRA. Elle concernera la rue des Moulins, la résidence des Tilleuls, la rue du Moine et la rue principale (en option).

La principale difficulté de ce chantier est la traversée de la voie ferrée en souterain qui nécessite une coordination avec la SNCF.

Le réseau | GAZ DE VILLE



Les principaux travaux de réseau gaz se feront en même temps que ceux de l'assainissement collectif afin de minimiser les inconvénients pour les riverains. La traversée sous la voie ferrée permettra d'y faire passer ensemble ces 2 réseaux, et vraisemblablement la fibre internet.



Le remplacement des compteurs ÉLECTRIQUES

UN CERTAIN NOMBRE DE TINCQUOIS ONT REÇU UN COURRIER D'EDF OU UN MAIL LEUR ANNONÇANT UN PROCHAIN REMPLACEMENT DU COMPTEUR EXISTANT PAR UN NOUVEAU COMPTEUR INTELLIGENT APPELÉ LINKY.

Ce courrier est accompagné d'une plaquette explicative et prévient l'abonné qu'il recevra un deuxième courrier de la part d'ENEDIS qui détaillera les modalités d'installation à domicile.

LINKY, UNE OBLIGATION LÉGALE

La généralisation de LINKY suscite des inquiétudes de la part de quelques usagers qui se demandent s'ils peuvent ou non refuser l'installation de ce nouveau compteur. Sur ce point, Il est utile de rappeler que c'est la loi sur la transition énergétique du 17/08/2015 qui impose le déploiement de Linky par le concessionnaire ERDF.

S'agissant d'une obligation légale, les usagers comme les communes ne peuvent pas s'opposer à cette opération (sources = AMF et Assemblée nationale de février et novembre 2016).



Travaux **DIVERS**





Curage de fossé

La salle polyvalente connaît actuellement des travaux de mise en conformité au niveau des sanitaires afin de permettre leur accessibilité aux personnes à mobilités réduites. Les travaux consistent à aménager un WC suffisamment grand pour y accueillir un fauteuil, ainsi qu'un cheminement extérieur permettant de sortir du bâtiment en toute sécurité. Les travaux sont réalisés par 3 entreprises locales (Mathieu Brebion de Tincquette pour la maçonnerie, Portails des Hauts de France de Tincques pour les portes extérieure et intérieure, Dailly Galand d'Aubigny pour le sanitaire et l'électricité). 2 places de stationnement

pour personnes handicapées seront également matérialisées à proximité de l'entrée principale.

- les portail et portillon d'accès au cimetière ont été remplacés. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eco Tradi Reno de Tincques
- Plusieurs curages de fossé ont été réalisés dans le village permettant de drainer les eaux de pluie et éviter ainsi les risques d'inondation (fond de Penin, route Nationale, Chemin d'Avesnes et le long de la voie ferrée). Ils ont été réalisés par l'entreprise Balestra.



Le nouveau portail du cimetière

Défibrillateur CARDIAQUE



Le défibrilateur de la salle des fêtes

Il y a encore quelques années, le défibrillateur était un appareil dont l'usage était strictement réservé au personnel médical et aux services de secourisme. Cependant, les sauveteurs peuvent arriver trop tardivement sur les lieux de l'incident en dépit de leurs efforts. Avec une application tardive du choc électrique, la personne victime de l'arrêt cardiaque perd quasiment toutes ses chances de survie.

Afin de remédier à cela, l'utilisation de l'appareil a été étendue vers le grand public.

DISPONIBLE SI NÉCCÉSSAIRE À **TINCQUES**

Aujourd'hui, le témoin d'un accident cardiaque disposer peut instrument de défibrillation et est en mesure de pratiquer le choc sans attendre l'arrivée de secours sur place.

Ce dispositif récemment installé dans la salle polyvalente est donc à la disposition des publics en cas de nécessité. Rappelons que le même appareil est également installé dans la salle de sports

AGENDA

CONCERT DE MUSIQUE DE LA SAINTE CÉCILE

Le Président de l'Union Musicale de TINCQUES, les membres du conseil d'administration et l'ensemble sociétaires vous invitent à honorer de votre présence le concert d'automne qui sera donné le dimanche 5 novembre prochain à 15h00 en l'église Saint Hilaire de TINCQUES (entrée gratuite) ainsi que la célébration de la Sainte Cécile qui aura lieu le dimanche 19 suivant à 11h00



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 nov

2 déc

Célébration à 11h à l'église de Tincques en présence de l'Union Musicale, suivi de la cérémonie aux monuments aux morts et du vin d'honneur à la salle des fêtes.

25 nov REPAS DANSANT AS TINCQ'IZEL

Invitation au repas dansant organisé le 25 novembre par l'Amicale Sportive Tincq'Izel à la salle des fêtes de Tincques (Inscriptions avant le 20/11 aurpès de M^{mes} Odile MAYEUR ou Catherine LELEU).

BOURSE AUX JOUETS

Invitation à la Bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes de Tincques le samedi 2 décembre de 14h à 17h à la salle des fêtes (13h pour les exposants). Inscriptions auprès de Mme Brigitte IDEZ au 06 72 08 19 64.

Les animations À LA MÉDIATHÈOUE

PARMI LES NOMBREUSES ANIMATIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DE MÉDIATHÈQUE EN FÊTE IL Y EN EST UNE QUI N'EST PAS PASSÉE INAPERCUE À TINCQUES ET QUI A MOBILISÉ PLUSIEURS PERSONNES DÉSIREUSES DE PASSER UN BON MOMENT AUTOUR DU TRICOT.

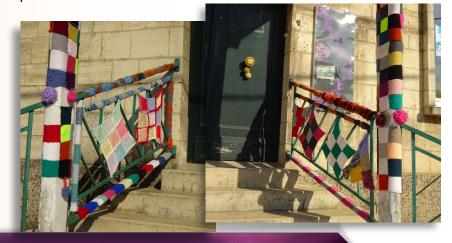
Non pas pour y confectionner des vêtements mais plutôt pour réaliser une forme d'art urbain appelé "Yarn bombing". Cette pratique consiste à investir la rue en recouvrant le mobilier urbain d'ouvrages à base de fil (bancs, escaliers, ponts, mais aussi des éléments de paysage naturel comme les troncs d'arbre).

DONNER VIE AU MOBILIER **URBAIN**

L'un des objectifs est d'habiller les lieux publics en les rendant moins impersonnels, en les humanisant et en suscitant la réaction des passants. C'est ainsi que les rampes d'accès à la médiathèque de Tincques ont été recouverts de carrés de laine tricotées et assemblées entre eux formant ainsi un décor original (voir photos)

DES ACTIVITÉS PENDANT LES **VACANCES**

D'autres animations sont en cours pendant les vacances scolaires et plutôt destinées aux enfants, il s'agit de l'initiation à l'arbre généalogique et au tissage.



édaction : Mairie de Tincques - Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS